45e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 34 23 AOUT 1928

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. La grande trahison des clercs, d'après M. J. Benda. — II. Un point de casuistique littéraire : la responsabilité morale du romancier. — III. Etat présent de la bienfaisance privée catholique en France.

I

C'est un livre bien curieux que *La trahison des Clercs* de M. Julien Benda[1]. Curieux est trop peu dire, car c'est là une œuvre originale, courageuse, très forte, et, à tout prendre, dans son ensemble, vraiment bonne. N'étaient les réserves qu'appellent la conclusion ainsi que certaines exagérations, de formules plutôt que d'idées, et surtout certaines appréciations fausses de l'auteur à l'égard de l'Eglise, à laquelle pourtant il sait à l'occasion rendre loyalement justice, nous dirions volontiers de ce livre étonnant que nous n'en connaissons guère de plus utile à recommander et à répandre dans le monde laïque intelligent, croyant ou non, qui réfléchit et se demande quelles destinées prépare à l'humanité future la faillite des idées spirituelles et morales qu'étouffe de plus en plus la ruée générale égoïste de l'orgueil et de l'intérêt dans nos civilisations contemporaines depuis cinquante ans. C'est un réquisitoire en règle, formidable, charpenté à souhait, contre l'élite intellectuelle de la société, que M. Benda accuse, avec infiniment de raison et de bonnes preuves, d'avoir *trahi* sa mission de classe dirigeante en s'avilissant jusqu'à faire siennes les erreurs et passions populaires, au lieu de les réfréner, de les blâmer au moins en restant, comme jadis, gardienne des principes supérieurs de la raison, fidèle au culte désintéressé du vrai, du beau et du bien.

Trahison des Clercs est un titre bizarre, équivoque, mal choisi, à notre avis, parce qu'inintelligible à moins d'être expliqué. M. Benda fait deux parts dans la société : en bas, la partie inférieure, les membres, la masse populaire ; en haut, la tête, la classe cultivée. Par analogie avec ce qui se passe dans la société religieuse, nous dirions de ces deux parties intégrantes de l'organisme social qu'elles sont l'une *discens*, l'autre *docens*, l'une gouvernée, l'autre gouvernante, en donnant à ces deux mots l'acception large d'une influence morale exercée d'en haut et subie en bas.

[1] Un vol. in-16, 12 fr. (paru d'abord dans les « Cahiers Verts »), Paris, Grasset, 1927.

Pour accentuer davantage la division des deux classes, et aussi sans doute pour préciser mieux la mission et les responsabilités de l'élite intellectuelle, l'auteur emprunte au vocabulaire ecclésiastique les deux termes bien connus *clercs* et *laïques*, le premier désignant pour lui la partie supérieure de la société, le second la masse populaire. Il ne s'agit donc pas seulement des clercs au sens religieux et liturgique du mot ; ceux-ci bien entendu y sont compris, puisqu'ils constituent une élite intellectuelle ; mais, dans une acception beaucoup plus vaste, sont dits clercs, par rapport à la foule « laïque » populaire, tous ceux, croyants ou non, prêtres ou civils, qui se trouvent, à un moment donné et à un titre quelconque, dépositaires du flambeau de l'idée, avec charge naturelle d'en entretenir la flamme, et mission sociale d'en faire pénétrer la lumière dans le domaine obscur de l'action où s'agitent les passions populaires.

« Les clercs ont trahi, » dit et prouve M. Benda ; traduisez : « L'élite intellectuelle de la société a fait faillite, a trahi sa mission *(docens)* en laissant s'éteindre entre ses mains la lumière de l'idée désintéressée, universelle, transcendante aux contingences matérielles de la vie ; elle a fait pis encore que de renier le culte de l'idée, elle l'a prostitué dans les bas-fonds de l'orgueil et de l'intérêt égoïste où fermentent les désordres privés et publics, les haines civiles, les guerres internationales, l'anarchie, les révoltes, d'un mot, les pires passions de la bête humaine livrée sans frein à ses mauvais instincts.

Telle est la thèse. Très belle et très juste, comme l'on voit, dans sa formule globale. Tous les clercs n'ont pas trahi, mais presque tous, le plus grand nombre au moins, et parmi les plus élevés en cette sorte de cléricature. L'auteur cite des noms ; sa verve est impitoyable, comme impeccable l'argumentation de son réquisitoire : littérateurs, poètes, romanciers, dramaturges, historiens, politiciens de tout acabit, hommes de science même, etc., sont tour à tour étendus sur la claie et sévèrement secoués.

Ce n'est pas que M. Benda voie dans leur trahison la cause unique des désordres où se débat le monde « laïque » désorienté, pas plus qu'il ne prétend que leur « fidélité » aurait suffi à les éviter. La vérité de la thèse, campée solidement à distance de ces exagérations manifestes, est que la présence d'une élite gardienne des principes est pour la société une protestation vivante, une force

morale antagoniste qui, si elle est en fait inefficace pour un temps donné, reste quand même une planche de salut possible dans le naufrage, et comme un point d'attache auquel pourront plus tard, au sortir d'une révolution, par exemple, s'accrocher des retours au bon sens, aux saines disciplines de la raison, au bon ordre public et à la vertu.

Et puis, après tout, qu'est-ce que le culte de la vérité, désintéressée par essence, a à voir avec les basses considérations de ses utilités pratiques sur le terrain de l'action, qui est le lieu propre des caprices bons ou mauvais de la volonté humaine ? Une doctrine est chose d'ordre abstrait, universel ; elle se doit à elle-même de planer au-dessus des contingences de la vie vécue. C'est plus qu'une perte de prestige pour elle, c'est pur suicide que de s'y abaisser, de se traîner servilement à leur remorque, au lieu de les dominer. Quelles que pussent être les conséquences pratiques de leur attitude de « défenseurs des principes, » les clercs, en tout état de cause, se devaient de rester toujours et quand même à leur poste : ils l'ont déserté ; ils ont abandonné au pillage le trésor dont ils avaient la garde ; ils ont trahi, et, ce qui est particulièrement grave dans leur cas, c'est qu'ils ont passé avec armes et bagages à l'ennemi ; d'où le point d'interrogation qui pèse sur la conscience de tout penseur de sang froid quant à l'avenir d'une civilisation ballottée en pleine nuit par la tempête, alors que bientôt tous les phares de la côte seront éteints.

Comme bien l'on pense, la verte mercuriale de M. Benda n'a causé aucun plaisir aux « clercs » de la littérature, ses confrères, qui s'y sont trouvés plus directement visés. Aussi la presse lui a-t-elle fait un accueil plutôt frais. On a relevé certaines de ses exagérations tendancieuses ; on a épilogué, avec plus d'esprit que de raisonnable succès, sur les intransigeances de cette nouvelle forme de cléricalisme laïque ; on a contesté, raillé, le droit que s'arroge son inventeur, de régenter, à lui tout seul, d'après ses propres idées, le monde de la pensée. Personne n'a osé s'en prendre à la thèse elle-même pour la réfuter, ou seulement la déclarer fausse, contredite par l'histoire. Faute de mieux, nombre de critiques, très éveillés sur toutes les « nouveautés, » ont pris courageusement le parti du silence. Il est des cas où le silence est un hommage à la vérité.

Nous n'avons pas, nous prêtres, les mêmes motifs de nous taire. Cette volée de bois vert ne nous atteint pas. M. Benda n'est pas des nôtres : c'est un juif. Mais, s'il lui arrive, comme nous le dirons, d'insister parfois de façon peu obligeante sur certaines défaillances des personnes, et, ce qui est plus fâcheux pour lui, de n'être pas suffisamment instruit des limites dans lesquelles l'expression du dogme et la discipline de l'Eglise catholique admettent des changements légitimes au cours des âges, il n'hésite pas cependant à lui rendre loyalement justice, à reconnaître qu'elle n'a pas trahi, et il lui aurait sans doute moins parcimonieusement fait honneur de sa constante fidélité aux principes, aux idées universelles et désintéressées, au culte de l'intelligence et de la loi morale, si, la connaissant mieux, il avait pu comprendre que son *Credo* et son *Décalogue* ont toujours été et seront toujours récités, sans un iota de plus ou de moins, tant qu'il restera un fidèle sur la terre. Comme l'Eglise n'est pas seulement dépositaire de la foi révélée, mais gardienne aussi des vérités éternelles fondamentales de la raison naturelle et du bon sens, elle ne peut qu'approuver l'examen de conscience auquel ce juif convie ses contemporains, et souhaiter qu'ils profitent des rudes leçons qui s'en dégagent. C'est ce qui nous détermine à faire part à nos lecteurs de ce qu'il y a de vrai et de bon dans le réquisitoire de M. Benda.

* *

Voici d'abord, en guise d'introduction, un tableau raccourci des misères actuelles du monde « laïque, » parmi lesquelles il faut mettre au premier rang le formidable développement des *passions politiques* depuis cent ans. Par passions politiques on entend ici celles qui dressent des masses d'hommes les unes contre les autres pour des motifs d'orgueil ou d'intérêt, qui s'alimentent et se renforcent dans la puissance morale de la collectivité ; on pourrait tout aussi bien, et plus exactement, les appeler passions collectives. Les principales sont les passions de *race*, les passions de *classes*, les passions *nationales*.

L'homme sans doute connaît d'autres passions que celles-là, dans l'ordre de sa vie privée ; mais elles deviennent, en fait, subordonnées à la prépondérance de plus en plus accentuée des passions politiques. On en peut juger par les constatations historiques qui suivent.

Dans nos sociétés modernes, les passions politiques se sont développées tout d'abord en *étendue*. Réservées autrefois aux rois, à leurs ministres, aux hommes d'Etat, à des groupements enfin supérieurs et très limités, elles ont aujourd'hui envahi la masse des peuples ; elles sont devenues *universelles* Voulez-vous un exemple, entre beaucoup d'autres qu'il serait facile d'alléguer ? Prenons la guerre. Jadis les rois se faisaient la guerre avec des armées stipendiées, composées de « volontaires. » Les peuples n'étaient que peu ou point touchés : de là ces longues guerres européennes qui laissèrent la grande majorité des populations parfaitement indifférentes, en dehors des dommages matériels qu'elles leur causaient. Comparez avec la part que prennent actuellement les *peuples* à nos guerres internationales, et vous conclurez que les passions politiques atteignent aujourd'hui un degré d'*universalité* qu'elles n'ont jamais connue.

Elles sont devenues aussi plus cohérentes, compactes et passions *de masses* par la condensation collective de haines, qui existaient autrefois sans doute à l'état dispersé, mais sont aujourd'hui des haines de bloc, de race, de classes, de nations. Comparez ce qu'ont été dans l'antiquité les révoltes d'esclaves, et au moyen âge les « jacque-

ries, » avec ce que sont présentement les antagonismes massifs d'ordre économique, les haines de classes, la sourde lutte du prolétariat ouvrier contre la bourgeoisie. De plus en plus les individualités s'estompent, s'atténuent jusqu'à s'anéantir sous le moderne régime des masses, lesquelles ne cessent de gagner en homogénéité et en précision dans la poursuite de leurs objectifs.

Et ce n'est plus par mode d'explosions fortuites et rares, comme autrefois, que se déclenchent les mouvements passionnels des masses. Les passions politiques sont continues, dans le temps comme dans l'espace; elles sont permanentes, à la manière du feu aux incandescences intermittentes, qui ne cesse pas pour autant de couver sans cesse sous la cendre.

Mais un caractère tout nouveau de la passion politique, dont nous avons touché un mot déjà, et que M. Benda a raison de mettre en vif relief, c'est la prépondérance, la supériorité absorbante et directrice qu'elle s'est acquise sur les autres passions de la vie humaine «Politique d'abord» n'est pas seulement le cri de ralliement d'un parti monarchique français ; c'est la formule où se traduit l'esprit général des masses populaires un peu « civilisées, » qui comprennent fort bien, depuis surtout la fin du XVIII^e siècle, que la politique est le grand, l'unique moyen efficace pour elles de réaliser à la fois les ambitions de leur orgueil et la satisfaction de leurs formidables appétits de bien-être temporel. Et l'on sait à quel point cette idée est entretenue, poussée au paroxysme dans l'âme du peuple par les influences continues de la presse quotidienne et le dévergondage d'une littérature qui ne sait plus que se traîner à sa remorque et flatter ses pires instincts, avide avant tout du succès des gros tirages.

Mais une des caractéristiques les plus accentuées, une des plus fâcheuses aussi, de l'évolution des passions politiques modernes, c'est l'avènement du *nationalisme*, cette forme hypertrophique du patriotisme, qui excite les peuples les uns contre les autres sous une poussée d'orgueil égoïste et de haine que n'a point connue l'antiquité.

En attendant que nous trouvions tout à l'heure une meilleure occasion de formuler de fortes réserves sur la critique exagérément sévère, en partie fausse, que fait notre auteur du « patriotisme national, » nous ne pouvons que constater qu'il a raison, en fait, quand il dénonce la forme aiguë du « nationalisme » contemporain comme une nouveauté en soi condamnable, singulièrement dangereuse pour la paix publique.

Et il a raison encore quand il accuse l'Allemagne d'avoir la première inauguré cette passion d'orgueil national dont elle ne cesse, depuis deux cents ans, de fatiguer dédaigneusement ses voisins, et le monde entier.

La France d'avant et d'après la Révolution n'a jamais songé à se dresser contre les autres peuples au nom de sa langue ou de sa littérature. Son prestige, elle ne le doit qu'à son génie propre et à ses œuvres ; l'on ne voit point qu'elle ait cherché à l'établir sur la supériorité mystique d'une « culture » qu'elle aurait reçue du ciel avec mission de l'imposer à l'admiration de l'univers. Le mot est juste : le nationalisme germanique a fini par tourner au « mysticisme. » On l'a bien vu, à la dernière guerre, où le peuple entier, son halluciné d'empereur en tête, s'est engagé avec la conviction d'être le messie chargé par Dieu de faire régner la culture allemande sur la terre, et c'est au cri populaire : *Deutschland über alles*, « l'Allemagne au-dessus de tout, » qu'ils se sont rués à la conquête de l'hégémonie mondiale.

Pour être d'inspiration moins religieuse, le nationalisme exagéré des autres peuples n'en est pas moins peu ou prou imprégné de l'aberration du mysticisme allemand. Le citoyen s'identifie de plus en plus avec la « personnalité » propre de son pays. Sa fierté s'alimente des souvenirs du passé — n'en est-il pas toujours de glorieux ! — ; il ignore à peu près tout de l'histoire de ses voisins et concentre son admiration dans le culte de ses grands hommes. Chaque nation veut avoir son idéal, vivre sa vie propre, indépendante, se suffire à elle-même, ne rien demander ni rien devoir à personne, comme si elle était seule sur la terre, et elle ne manque point de théoriciens pour façonner son âme aux aberrations de cette mystique orgueilleuse.

« Quand je regarde ces passions dans le passé, je les vois consister en de pures poussées passionnelles, en de naïves explosions de l'instinct, dépourvues, du moins chez le grand nombre, de tout prolongement d'elles-mêmes en des idées, ou des systèmes. Les ruées des ouvriers du XV^e siècle contre les possédants ne s'accompagnaient, semble-t-il, d'aucun enseignement sur la genèse de la propriété ou la nature du capital ; celles des massacreurs de ghettos, d'aucune vue sur la valeur philosophique de leur action, et il n'apparaît pas que l'assaut des bandes de Charles-Quint contre les défenseurs de Mézières s'avivât d'une théorie sur la prédestination de la race germanique et la bassesse morale du monde latin.

Aujourd'hui je vois chaque passion politique munie de tout un réseau de doctrines fortement constituées, dont l'unique fonction est de lui représenter, sous tous les points de vue, la valeur de son action, et dans lesquelles elle se projette en décuplant naturellement sa puissance passionnelle.

A quel point de perfection notre temps a porté ces systèmes, avec quelle application, quelle ténacité chaque passion a su édifier dans toutes les directions des théories propres à la satisfaire, avec quelle précision ces théories ont été ajustées avec cette satisfaction, avec quel luxe de recherches, quel travail, quel approfondissement elles ont été poussées dans chaque direction, il suffit, pour le marquer, de citer le système idéologique du nationalisme allemand dit pangermanisme, et celui du monarchisme français.

Notre siècle aura été proprement le siècle de l'*organisation intellectuelle des haines politiques*. Ce sera un de ses grands titres dans l'histoire morale de l'humanité.

Ajoutons que notre temps a introduit dans la théorisation des passions politiques deux nouveautés qui ne laissent pas de singulièrement les aviver. La première, c'est qu'aujourd'hui chacun prétend que son mouvement est conforme au « sens de l'évolution, » au « développement » profond de l'histoire. On sait que toutes les passions actuelles, qu'elles soient de Karl Marx, de Maurras ou de Chamberlain, ont découvert

une « loi historique » selon laquelle leur mouvement ne fait que suivre l'esprit de l'histoire et doit nécessairement triompher, alors que leur adversaire contrevient à cet esprit et ne saurait connaître qu'une victoire illusoire. Ce n'est là d'ailleurs que l'antique volonté d'avoir le Destin pour soi, mise toutefois sous forme scientifique. Et ceci nous conduit à la seconde nouveauté : la prétention qu'ont aujourd'hui toutes les idéologies politiques, d'être fondées sur la science, d'être le résultat de la « stricte observation des faits. » On sait quelle assurance, quelle raideur, quelle inhumanité, assez nouvelles dans l'histoire des passions politiques, et dont le monarchisme français est un bon exemple, cette prétention donne aujourd'hui à ces passions. » (P. 39-41).

En résumé, les passions politiques présentent actuellement un degré d'universalité, de cohésion, d'homogénéité, de précision, de continuité, de prépondérance par rapport aux autres passions, inconnu jusqu'à ce jour. Elles prennent une conscience d'elles-mêmes qu'on ne leur avait jamais vue. Certaines d'entre elles, mal avouées jusqu'ici, s'éveillent à cette conscience et s'ajoutent aux anciennes. D'autres deviennent plus purement passionnelles que jamais, possèdent le cœur de l'homme en des régions morales où elles n'atteignaient pas, prennent un caractère de mysticité qu'on ne leur voyait plus depuis des siècles. Toutes enfin se munissent d'appareils idéologiques par lesquels elles se clament à elles-mêmes, au nom de la religion ou de la science, la suprême valeur de leur action et sa nécessité historique. En surface comme en profondeur, en valeurs spatiales comme en force interne, les passions politiques atteignent aujourd'hui à un point de perfection que l'histoire n'avait pas connu. L'âge actuel est proprement *l'âge de politique.*

Sur quoi, avant d'aller plus loin, une question se pose : Quelle est au fond la vraie nature de ces passions politiques ? Où se trouve dans l'être humain le terrain si approprié à leur culture qu'elles y plongent profondément leurs racines et y trouvent une poussée de sève assez forte pour s'épanouir dans la végétation touffue, folle, que nous voyons à l'heure actuelle, et qui nous inquiète. M. Benda répond :

« Si je me demande ce que signifient à leur tour ces volontés fondamentales des passions politiques, elles m'apparaissent comme les deux composantes essentielles de la volonté de l'homme, de *se poser dans l'existence réelle.* Vouloir l'existence réelle, c'est vouloir 1° posséder quelque bien temporel ; 2° se sentir en tant que particulier, « en tant que distinct. » Toute existence qui méprise ces deux désirs, toute existence qui ne poursuit qu'un bien spirituel ou s'affirme sincèrement dans un universel, se pose *hors du réel.* Les passions politiques et particulièrement les passions nationales, en tant que réunissant les deux volontés susdites, nous semblent essentiellement des passions réalistes. » (P. 46).

M. Benda est à coup sûr un esprit philosophique; malheureusement, faute de l'avoir apprise, il ne sait pas parler la langue de la philosophie. Voici, traduit en bon français, intelligible, le charabia qu'on vient de lire :

Il y a dans le fond de la nature humaine deux dépravations originelles fondamentales, deux tendances égoïstes : l'égoïsme de l'*orgueil* et l'égoïsme de l'*intérêt :* d'où le succès des passions en général, et particulièrement des passions politiques, dans la mesure où elles flattent et satisfont ces deux appétits, qui sont comme les deux pôles autour desquels oscille toute l'histoire de la sottise humaine. C'est clair, c'est simple, et c'est tout.

Pourquoi, au lieu d'orgueil, mot que tout le monde comprend, parler de la *volonte de se poser dans le distinct ?*

Pourquoi, au lieu d'*intérêt,* mot que tout le monde comprend, parler de la *volonte de se poser dans l'existence réelle ?* formule, d'ailleurs, plus qu'amphigourique, parfaitement fausse, car il est faux que « qui ne poursuit qu'un bien spirituel se pose *hors du réel* » comme si l'âme, son intelligence, sa liberté n'étaient pas des réalités, tout comme le corps et les biens matériels qui s'y rapportent. Cette déplorable manie d'identifier comme synonymes ces deux termes *matériel* et *réel* est un héritage du positivisme dont notre littérature contemporaine, même spiritualiste et chrétienne, n'a pas su encore purger entièrement son vocabulaire. C'est une observation que nous avons faite déjà tout récemment (*Ami.* 1928, p. 481) à propos de la nouvelle forme d'art que prétend découvrir M. J. de Pierrefeu dans l'esthétique de Baudelaire, et qui consisterait dans « le contact avec tout le *reel* humain, » entendez, avec tout ce qu'il y a de plus *matériel* et fangeux dans les passions de la chair.

Pourquoi, enfin, au lieu du mot *spiritualiste* que tout le monde comprend, nous parler de l'homme dont *l'existence s'affirme sincèrement dans un universel ?* M. Benda parle souvent d'*universel* sans jamais dire ce qu'il entend par là. Il eût été bien avisé de rappeler quelque part, ici par exemple, la doctrine qui est à la base de tout son livre, à savoir, que l'objet propre de la *sensation* c'est le matériel, le singulier, le contingent, alors que l'objet propre de l'*intelligence* spirituelle, c'est l'universel, l'idée générale, le principe, le métaphysique enfin ; ce qui ne veut pas dire que tout cela soit rêve creux et irréel, puisque l'idée universelle abstraite de la sensation a par là-même une réalité objective fondamentale dans l'ordre matériel des choses. Etre spiritualiste, avoir le culte de l'universel, n'est donc point du tout se poser *hors du reel,* encore que ce soit, en effet, se poser *hors du matériel.*

Il faut du reste reconnaître que, si la langue de M. Benda sonne faux, sa pensée, qu'on devine, est juste. Il oppose avec raison le mode réel ou *pratique* (intéressé, matériel, sensible) au mode désintéressé ou *métaphysique,* et il constate, en conclusion de ce préambule historique, que le mode pratique, sous l'influence des passions politiques, tend à prédominer, à tous les degrés de l'échelle sociale, à étouffer et remplacer le mode *métaphysique,* qui avait gardé jusqu'à présent dans le monde, sinon une valeur pratique toujours efficace, au moins le prestige d'une autorité morale respectée.

« N'est-il pas suggestif d'observer que les seules guerres qui autrefois missent en branle des passions désintéressées, les guerres de religion, soient les seules dont l'humanité s'est affranchie, qui ne seraient plus guère possibles aujourd'hui ? que d'immenses mouvements idéalistes comme furent les croisades, soient une chose qui fasse sourire l'homme moderne comme spectacle de jeux d'enfants ?

Enfin le suprême attribut que nous avons reconnu aux passions politiques, la divinisation de leur réalisme (matérialisme) est avoué lui aussi avec une netteté inconnue jusqu'alors : l'Etat, la Patrie, la Classe sont aujourd'hui franchement Dieu ; on peut même dire que pour beaucoup (et plusieurs s'en font gloire) ils sont seuls Dieu. L'humanité par sa pratique actuelle des passions politiques, exprime qu'elle devient plus réaliste (matérialiste), plus exclusivement réaliste qu'elle n'a jamais été. » (P. 50, 51).

Tels sont les faits, et tel en raccourci le triste bilan de notre actuelle civilisation décadente. Mais les phénomènes sociaux, comme tous autres, ont leurs antécédents d'où ils procèdent, par quoi ils s'expliquent. A quelle cause rattacher celui-ci ? M. Benda répond : *à la trahison des clercs.* Et voici comment.

* *

A la fin surtout du XIXe siècle se produit un changement capital : *les clercs se mettent à faire le jeu des passions politiques :* ceux qui étaient un frein au réalisme des peuples s'en font les stimulants. Ce bouleversement moral de l'humanité s'opère par plusieurs voies.

D'abord les clercs adoptent les passions politiques. Nul ne contestera qu'aujourd'hui l'immense majorité des gens de lettres, des artistes, un nombre considérable de savants, de philosophes, de « ministres du divin, » font leur partie dans le chœur des haines de races, des factions politiques ; encore moins niera-t-on qu'ils adoptent les passions « nationales. » La phalange des Dante, des Pétrarque, des Thomas d'Aquin, des Roger Bacon, des Galilée, des Rabelais, des Montaigne, des Descartes, des Racine, des Pascal, des Leibniz, des Képler, des Huyghens, des Newton, etc., c'est-à-dire l'ensemble des hommes de pensée, ou bien demeure étranger aux passions politiques et prononce avec Gœthe : « Laissons la politique aux diplomates et aux militaires, » ou bien, s'il fait état de ces passions, adopte à leur égard une attitude critique, ne les retient pas à son compte en tant que passions.

Aujourd'hui il suffit de nommer les Mommsen, les Treitschke, les Ostwald, les Brunetière, les Barrès, les Lemaître, les Péguy, les Maurras, les d'Annunzio, les Kipling, pour convenir que les clercs exercent les passions politiques avec tous les traits de la passion : la tendance à l'action, la soif du résultat immédiat, l'unique souci du but le mépris de l'argument, la haine, l'idée fixe : ce qui est proprement descendre de son cabinet de travail pour se mêler aux agitations populaires de la rue, déserter la compagnie désintéressée de la pensée et de l'universel pour s'abaisser au niveau des bas intérêts de l'orgueil et de l'égoïsme.

C'est surtout à propos de la passion « nationaliste » que se déchaîne farouchement la verve de M. Benda contre la trahison des clercs, Barrès en tête, qui ont contribué à faire un dogme sacro-saint de la passion de race, du sentiment patriotique.

Sur ce point-là, il déraille ; il gâte une bonne thèse par des exagérations manifestes. Comment M. Benda n'a-t-il pas compris que sa condition de juif ne lui donnait ni qualité ni compétence pour partir en guerre contre les dangers du patriotisme, où il ne voit guère, lui, que ferments de haines et de violentes discordes entre les peuples ? Ne va-t-il pas jusqu'à relever, comme signe des temps, et non sans une mélancolie inquiète, la tendance qu'ont certains groupements juifs à se constituer en nation ? L'orphelin, le sans-patrie, est-il pour autant dispensé de traiter avec respect, avec impartialité objective au moins, le sentiment de la piété filiale, chez ceux qui ont une mère vivante à aimer, à honorer, à défendre ? M. Benda n'ignore point ce qu'il y a au fond de louable dans le patriotisme ; mais, comme il n'en a pas une notion expérimentale exacte, il ne voit que ses abus, qu'il pousse d'ailleurs exagérément au noir, pour s'en faire un argument facile contre les « clercs » coupables d'avoir trahi leur haute mission de doctrine sereine et désintéressée au profit de « la pire des passions politiques, la passion patriotique. »

Ce n'est pas l'heure, pour nous, de traiter la question du nationalisme, singulièrement embrouillée par les dissertations, enquêtes, controverses, dont elle a été l'objet en ces derniers temps dans le monde de la littérature. Si l'occasion s'en présente, volontiers nous y reviendrons. Rappelons seulement en quelques mots les principes essentiels de la philosophie et de la théologie catholique sur ce point-là.

Le groupement de sociétés naturelles inférieures préexistantes (provinces, tribus, cités) en peuple ou nation est chose, en droit naturel, légitime, nécessaire même, ni plus ni moins que la famille, cellule primordiale de la nation.

Il n'y a pour l'homme, dans tous ses états, qu'une même loi morale qui règle, outre sa conduite individuelle, ses rapports avec Dieu et avec son prochain. La division de l'espèce humaine en collectivités nationales distinctes laisse donc subsister intégralement les principes de fraternité et de justice qui doivent régler les relations des peuples, comme des individus, entre eux : pratique donc de la charité, observation des droits et devoirs de justice, et en cas de conflit, légitime défense ; condamnation par là-même des orgueils et des haines de races, de classes, de partis, de nations, tout comme sont réprouvés par la morale les orgueils et les haines entre personnes particulières.

Le patriotisme dans sa notion primitive, fondamentale est le sentiment de « piété » en quelque sorte filiale qui porte le citoyen à aimer sa patrie (comme l'enfant à aimer ses parents, sa famille), à se montrer reconnaissant pour les biens qu'il en a reçus, à lui rendre les services qu'elle a le droit d'attendre de sa part : patriotisme *interne,* dirons-

nous, puisqu'il a uniquement pour objet les rapports « intérieurs » de l'homme avec la société dont il est membre.

Le patriotisme devient *externe,* revêt une forme relative, extérieure, quand il s'agit des contacts de la patrie avec les autres nations. L'objet de cette forme accessoire du patriotisme étant, c'est évident, beaucoup plus limité en ce qui concerne les individus, réduit même pour eux, pratiquement, au seul cas de légitime défense, il y a également erreur, soit à sacrifier le patriotisme interne à des considérations internationales, soit à le sortir de son cadre pour en faire un instrument d'opposition orgueilleuse et de discorde par rapport aux nations étrangères.

Le vrai patriotisme, comme l'entend la raison et la doctrine catholique, se tient à égale distance du nationalisme farouchement égoïste qui l'exagère, et de l'internationalisme qui le supprime. Nous reprochons à M. Benda de ne pas lui réserver sa place de droit entre ces deux extrêmes, et de paraître l'absorber dans la notion parfaitement fausse d'une sorte d'égocentrisme national.

Mais, s'il a tort de ne voir dans le patriotisme qu'un ferment d'orgueil et de haine, dans le patriote qu'un ennemi-né de l'étranger, il a pleinement raison, par contre, quand il dénonce l'aberration contemporaine, aussi sotte que dangereuse, de l'*hypertrophie nationaliste*, maladie spécifiquement allemande dans ses origines, et qui, après l'Allemagne où elle sévit avec intensité dans toutes les couches de la population a fini par infecter le monde entier.

Ne parle-t-on pas — ce qui est simplement absurde — de *science allemande*, de *science française*, comme si la science connaissait des frontières, comme si le vrai, le beau, le bien n'étaient pas l'apanage universel de l'esprit et donc la propriété indivisible de l'espèce humaine entière, en dehors et au-dessus de toute limitation de personnalités, individuelles ou collectives ? La vérité n'est la propriété de personne : les erreurs, seules, sont, comme les péchés, la propriété de ceux qui les commettent. Il n'y a pas de *morale nationale* et le mot de Barrès est faux : « Ce qui est moral c'est de ne pas se vouloir libre de sa race. » Renan avait dit plus justement : « L'homme n'appartient ni à sa langue, ni à sa race ; il n'appartient qu'à lui-même, car c'est un être libre, c'est-à-dire un être moral. »

« Nous assistons aujourd'hui avec les Barrès, les Maurras, les Sorel, voire les Durkheim, à la faillite totale chez les clercs de cette forme d'âme qui depuis Platon jusqu'à Kant demandait la notion du bien au cœur de l'homme éternel et désintéressé. A quoi mène cet enseignement qui invite un groupe d'hommes à s'instituer seul juge de la moralité de ses actes, à quelle déification de ses appétits, à quelle codification de ses violences, à quelle tranquillité dans l'exécution de ses plans, c'est ce qu'on a vu par l'exemple de l'Allemagne en 1914. C'est ce qu'on verra peut-être aussi un jour dans toute l'Europe, par l'exemple de la classe bourgeoise ; à moins que, ses doctrines se retournant contre elle, on ne le voie par l'exemple du monde ouvrier. » (P. 117).

En somme, une des formes les plus saillantes de la trahison des clercs, c'est leur *pragmatisme*, c'est-à-dire leur tendance à tout subordonner au fait contingent, à voir dans les exigences des circonstances pratiques de la vie humaine la mesure de la vérité, de la morale, de la justice, et finalement à sacrifier l'ordre spirituel à la primauté triomphante de la matière et des sens, comme on peut s'en convaincre pour peu qu'on réfléchisse à ce qu'il y a d'orgueil ou d'égoïsme utilitaire, de culte idolâtrique de la partie animale du composé humain, dans les modernes exaltations de l'autoritarisme politique, de droit du nombre, de l'instinct guerrier, du sport, du prétendu courage devant la mort et le suicide, de l'honneur mondain, de la dureté, du succès, de l'*humanisme* enfin, ou plutôt de ce bas humanitarisme qui met le dernier terme et la perfection de la vie dans l'expansion sans frein de toutes les libertés, dans la plus grande source possible de toutes les jouissances, y compris, et en première ligne, les jouissances de la bête, aux antipodes des jouissances de l'esprit. Et quelle meilleure preuve de cet abaissement de la mentalité « cléricale, » que le dévergondage croissant de la littérature contemporaine, surtout au théâtre et dans le roman ?

Donc les clercs ont trahi, sur toute la ligne, en philosophie, en science, en politique, en morale, en histoire.

Mais pourquoi ont-ils trahi ?

M. Benda se montre quelque peu embarrassé pour répondre. Il propose, en fait, plusieurs explications dont aucune ne paraîtra au lecteur, pas plus qu'à lui sans doute, pleinement satisfaisante, péremptoire.

C'est d'abord, dit-il, parce qu'ils sont devenus citoyens, soumis à toutes les charges qui s'attachent à ce titre, ce qui leur a rendu beaucoup plus difficile qu'à leurs aînés le mépris des passions politiques.

De plus ils ont été entraînés dans le mouvement nationaliste relativement moderne, jadis inexistant à l'époque des grands amants du spirituel, des Thomas d'Aquin, des Roger Bacon, des Galilée, des Erasme.

A quoi il faut ajouter les influences de l'intérêt de carrière devenu étroitement dépendant des passions politiques, et aussi la volonté de plaire à une bourgeoisie inquiète, au contact de laquelle le clerc s'est lui-même « embourgeoisé. »

Il y a eu aussi à cette transformation des causes d'ordre psychologique : le perfectionnement du romantisme, la prépondérance moderne de la sensibilité artistique sur la sensibilité intellectuelle, le déclin de la culture classique, cette « soif de sensations » qui est une des caractéristiques du temps présent.

Peut-être enfin, pour beaucoup, le scepticisme, engendré par le chaos de contradictions qui règne dans la sphère des idées et des doctrines, a-t-il contribué à leur faire rechercher les certitudes plus immédiatement palpables du monde matériel et sensible.

Chacune de ces causes peut avoir eu sa part d'influence sur « la trahison des clercs. » Aucune, et pas même leur ensemble, ne réussit à l'expliquer. Il en est une autre très claire, on ne peut plus obvie, et malheureusement suffisante, celle-là, que l'auteur n'a pas su apercevoir, ou plutôt n'a pas osé mettre en relief : nous allons l'indiquer dans les observations de critique générale qu'il nous reste à formuler sur ce livre étrange, où trop de faux se mêle à une forte dose de vérité pour que nous ne tempérions pas les justes éloges qu'il mérite par quelques sévères restrictions.

* *

La thèse, en substance, est exacte, nous l'avons dit déjà, et le lecteur a pu s'en convaincre par tout ce qui précède. La mentalité publique contemporaine déserte les régions traditionnelles de la pensée spirituelle pour s'avilir de plus en plus dans la jouissance des passions de l'orgueil, de la sensibilité et de la chair. C'est un fait. Que cette décadence de la pensée et des mœurs soit due « à la trahison des clercs, » c'est-à-dire, en langage plus simple, à l'influence néfaste des élites intellectuelles, infidèles à leur rôle de directrices de l'esprit du peuple dans les voies du vrai et du bien, qui sont les voies de la vie humaine normale, rien de plus certain, ni de plus évident pour tout penseur, même incroyant, qui sait observer, réfléchir, raisonner.

C'est l'*idée* qui mène le monde, tout comme elle est, en chacun de nous, si l'on peut dire, la chiquenaude initiale, absolument indispensable, qui déclenche tous les mouvements de notre volonté. La thèse que développe M. Benda n'est donc pas neuve. Mais s'il faut le féliciter d'avoir eu le courage de la rappeler actuellement à l'attention du monde où l'on pense, elle appelle par ailleurs, sur plus d'un point, de sérieuses critiques.

Et d'abord la trahison des clercs — si clercs il y a — n'est pas là où la voit, assez confusément, notre auteur. Il leur reproche d'avoir abandonné le domaine des idées générales, de la doctrine, pour donner tête baissée dans les particularités du contingent, de l'action, de la sensation, de l'égoïsme et de l'intérêt. Or, c'est là un reproche mal fondé, une base d'argumentation qui ne tient pas debout : car d'un côté, les clercs « traîtres, » sont gens d'idées générales, de doctrine et de raisonnement tout aussi bien après qu'avant leur trahison, et M. Benda est tout le premier à leur faire grief du soin qu'ils prennent de justifier par des doctrines, des systèmes philosophiques, des théories enfin, leur goût nouveau pour les « passions politiques » : ils sont métaphysiciens à leur manière, mais leur nouvelle métaphysique n'est plus celle qu'ils professaient autrefois : voilà toute la différence ; — et, d'autre part, les clercs de jadis et d'aujourd'hui qui n'ont pas trahi, n'ont jamais laissé, malgré leur culte de l'universel et de l'idéal, de se montrer « pragmatistes, » eux aussi, à leur façon, gens d'action, soucieux des contingences, praticiens de toutes les mauvaises passions de l'humanité, politiques et autres, suivant l'opportunité des circonstances de la vie privée et publique à leur époque.

L'opposition des deux états de choses ne consiste donc pas en ceci, qu'à un régime de ***principes*** aurait succédé un régime ***sans principes***. Non ! La trahison n'est pas là. Elle est tout simplement dans ce fait qu'à des ***principes vrais*** ont été substitués des ***principes faux*** et que de cette substitution est résultée — ce qui était logique — la décadence intellectuelle et morale des élites d'abord, des masses populaires ensuite.

Or, l'ensemble des principes vrais ne tient dans le cœur humain qu'autant qu'il est étayé sur l'armature pratique de la religion. Du jour où les « clercs » de la pensée ont attaqué, bafoué, ruiné la religion dans l'esprit du peuple, les principes vrais ont été ébranlés : l'athéisme, le scepticisme, le subjectivisme, le matérialisme, etc., ont ouvert la voie au libre déchaînement des passions, politiques et autres, préparé les égarements d'une moralité livrée désormais à tous les hasards de la dérive. La trahison des clercs est là, pas ailleurs.

A défaut de philosophie naturelle, de théologie, d'observation expérimentale ou même d'élémentaire bon sens, l'histoire suffit largement à le démontrer. M. Benda ne l'ignore pas, puisqu'il y fait de temps à autre de courtes allusions au cours de son volume, et qu'il met en tête de sa dissertation le mot de Bossuet que voici : « ***J'avais fait l'homme pour être spirituel même dans la chair, parce que l'esprit y dominait, et maintenant il est devenu charnel même dans l'esprit*** » (***Élévations***, VII, 3) ; et c'est le même Benda qui trouve que Kant, Voltaire, J.-J. Rousseau, Renan ont été des « clercs fidèles, » qui n'ont pas trahi !... alors que ce sont là précisément les grands traîtres, les démolisseurs responsables, en première ligne, de l'édifice spirituel dont les ruines commencent à épouvanter nos libres penseurs contemporains ! Ceci à l'adresse des incroyants ; mais il va de soi que ce que nous disons là de la religion, au sens vague d'une autorité supérieure intellectuelle et morale qui s'impose à priori aux caprices des individus, s'applique à fortiori, et même de la seule façon qui soit entièrement satisfaisante, à la religion catholique, laquelle n'a pas eu de pires ennemis que les bons clercs susnommés, chers à M. Benda.

Abandonnée à elle-même, la passion humaine oscille sempiternellement autour de ces deux pôles, de ces deux égoïsmes : l'orgueil de la chair et l'orgueil de l'esprit. Elle n'évite le déséquilibre de son instinct égoïste natif, toujours prêt à la révolte et à la guerre contre tout ce qui le contrarie, que dans la mesure où elle subit l'ascendant des principes de la raison droite et la règle d'une autorité morale divine qui s'impose à elle de façon absolue. Là est toute l'explication des passions politiques, des nationalismes outrés, des haines de races, de classes, de partis, des guerres ; là aussi, ce qui explique, mieux que la phraséologie flottante de notre auteur, la véritable « trahison des clercs. »

Autre observation. M. Benda oppose à l'Eglise d'autrefois l'Eglise d'aujourd'hui, qui aurait trahi, elle aussi, et donné dans les passions politiques des temps nouveaux. A priori c'est faux, et historiquement c'est faux. Puisque M. Benda fait aux bons clercs fidèles l'aumône d'une excuse, d'ailleurs légitime, quand, malgré leur attachement à la valeur désintéressée des principes, il les voit s'égarer parfois, accidentellement, dans des chutes passionnelles, dont aucun être humain, fils d'Adam, n'est absolument à l'abri, pourquoi refuse-t-il la même appréciation indulgente aux « clercs » de l'Eglise catholique, qu'il croit surprendre en flagrant délit de « trahison » dans le fait de sympathies exagérées pour les passions politiques du jour ? Est-il de critique loyale, de rejeter sur l'Eglise catholique, dans sa personnalité officielle, doctrinale et disciplinaire, les défaillances éventuelles de ses membres ? Ces défaillances individuelles que relève M. Benda sont d'ailleurs fort discutables. Nous ne voulons point de polémique personnelle à l'*Ami du Clergé*. C'est affaire aux « clercs » nommément mis en cause de se défendre du délit de passions politiques et de nationalisme outrancier dont on les accuse. Mais c'est notre affaire de défendre l'Eglise. Nous l'avons fait déjà plus haut en exposant, à l'encontre des imputations fausses de M. Benda, sa doctrine sur la vraie notion du patriotisme et des nationalités, qui se tient à égale distance des exagérations contemporaines parfaitement condamnables de l'internationalisme et du nationalisme hypertrophique.

L'Eglise est, par essence, catholique, c'est-à-dire universelle. Elle ne connaît, en ce qui concerne sa mission, ni les patries ni les frontières, dont elle admet cependant très bien la légitimité naturelle dans le cadre des intérêts civils nationaux. Elle déteste les guerres entre peuples, qui sont contraires à son apostolat de charité, de concorde et de paix. Mais, si elle condamne la guerre d'injuste agression, elle tient pour licite la guerre qu'excuse le droit naturel de légitime défense. Elle plane au-dessus des mesquines considérations temporelles de races, de classes, de partis : mais, si elle approuve là encore, comme toujours, ce qui s'y fait de conforme à la loi de la moralité humaine supérieure, elle y blâme tous les procédés, d'alliance ou de combat, qui offensent de façon quelconque la charité ou la justice.

De tout cela notre auteur est-il mal informé, ou n'a-t-il pas voulu se souvenir ? Car on peut se demander si c'est chez lui ignorance ou partialité quand, par exemple, il laisse tomber de sa plume des énormités comme celle-ci : « Le plus remarquable ici pour l'historien, c'est que l'imposition de service militaire aux ecclésiastiques ne paraît plus soulever aucune protestation de la part de l'Eglise. » A défaut de sympathies qu'elle n'attend pas d'un juif, l'Eglise a tout au moins le droit d'exiger d'un « critique » le respect de la vérité objective.

Mais voici, pour finir, qui est singulièrement curieux et suggestif : la trahison de M. Benda lui-même ! Après avoir, d'un bout à l'autre de son livre, dénoncé le mal social des passions politiques, les conséquences catastrophiques de la trahison des clercs qui ont trahi en s'y livrant éperdument, avec, à l'horizon, la perspective de l'entretuerie organisée des nations ou des classes, voilà que M. Benda trahit sa propre thèse. Fort embarrassé d'indiquer le remède au mal qu'il a si complaisamment décrit, il finit par se demander si après tout, les clercs n'ont pas eu raison de trahir, si ce mal « transféré de l'individu à l'espèce » (?) ne sera pas le bien de l'avenir, si, enfin, le mouvement « réaliste » actuel, résultat de la fameuse « trahison des clercs, » ne sera pas un jour le dernier progrès futur de l'humanité.

« On peut penser parfois qu'un tel mouvement s'affirmera de plus en plus et que c'est par cette voie que s'éteindront les guerres interhumaines. On arrivera ainsi à une fraternité universelle, mais qui, loin d'être l'abolition de l'esprit de nation avec ses appétits et ses orgueils, en sera au contraire la forme suprême, la nation s'appelant l'Homme et l'ennemi s'appelant Dieu. Et dès lors, unifiée en une immense armée, en une immense usine, ne connaissant plus que des héroïsmes, des disciplines, des inventions, flétrissant toute activité libre et désintéressée, bien revenue de placer le bien au-delà du monde réel et n'ayant plus pour dieu qu'elle-même et ses vouloirs, l'humanité atteindra à de grandes choses, je veux dire à une mainmise vraiment grandiose sur la matière qui l'environne, à une conscience vraiment joyeuse de sa puissance et de sa grandeur. Et l'histoire sourira de penser que Socrate et Jésus-Christ sont morts pour cette espèce. »

Ce sont les dernières lignes du volume. Curieux, n'est-ce pas ? cet extraordinaire pathos où un penseur, doué d'ailleurs de belles qualités d'observation et de raisonnement, préfère s'embourber, fuir la vérité gênante, — telle l'autruche classique — et dissimuler les contradictions qui le déchirent, plutôt que d'écrire franchement la conclusion qui suinte, si l'on peut dire, à travers toutes les lignes de son livre, à savoir, que, si c'est la ruine de la religion, gardienne des principes, qui a entraîné les faillites intellectuelles et morales du temps présent et de la trahison des clercs, c'est donc à la restauration de la religion dans l'esprit public qu'il faut demander le relèvement de la société, l'orientation de la vie humaine dans la voie abandonnée des vrais principes, qui seule peut mener l'homme ici-bas à son état de perfection normale et, plus tard, à sa fin dernière éternelle.

Combien hélas ! de nos modernes penseurs et écrivains en sont là ! Très intelligents, très avertis des leçons sans cesse répétées de l'histoire, ils constatent, comme rançon d'un progrès matériel sans contrepoids d'équilibre spirituel, le mouvement accéléré des déchéances de la famille, de la société, de la moralité populaire, de toutes les tares enfin qui sont le triste cortège de l'*auri sacra fames*. Ils s'inquiètent, et se demandent dans quel abîme va tomber la civilisation latine d'abord, gangrenée jusqu'aux moëlles, la civilisation mondiale ensuite !... Ils savent le rôle bienfaisant et nécessaire de la religion dans les mœurs pu-

bliques, ainsi que les influences conservatrices de la religion catholique en particulier dans tous les domaines de l'esprit. Et ils s'en taisent, ou n'y font qu'une timide allusion en passant, ne fût-ce que pour n'être point accusés de l'ignorer. Quand auront-ils le courage ou simplement l'honnêteté logique naturelle, d'avouer dans leurs écrits, comme certainement ils se l'avouent à eux-mêmes dans leur arrière-pensée, qu'il est grand temps de restituer le spirituel et le divin dans sa primauté?

M. Benda n'est pas un penseur, encore moins un écrivain de première ligne. Son livre, d'ailleurs assez médiocrement composé, n'eût pas valu d'arrêter notre attention si nous n'y avions trouvé précisément une vérification-type des réflexions qui précèdent, car c'est le même Benda qui a écrit les tristes lignes que nous citions tout à l'heure, et qui a mis en tête de sa thèse, comme résumé de son arrière-pensée, cette phrase de Bossuet, qu'on a lue déjà, et qu'il nous plaît de reproduire ici pour finir, parce que nous y voyons, nous aussi, mais avec plus de sincérité, la conclusion de cette étude sur la trahison des clercs : « Je l'avais fait pour être spirituel même dans la chair parce que l'esprit y dominait ; et maintenant il est devenu charnel même dans l'esprit. » *(Elévations,* VII, 3).

II

M. François Mauriac occupe une place de premier plan dans cette pléiade de romanciers à laquelle on attribue, d'un terme peut-être un peu trop optimiste, « le renouveau catholique » dans la littérature contemporaine. Catholique, il l'est assurément et ne s'en cache point ; nous avons plaisir à le constater ; par quoi, cependant, nous ne voulons point du tout donner à entendre que toutes ses œuvres sont également recommandables. Mais c'est, en même temps qu'un excellent chrétien, un penseur sérieux, et, semble-t-il, un chercheur sincère, auquel, malheureusement, comme à tant d'autres « autodidactes, » font défaut les lumières d'une solide éducation philosophique et théologique fondamentale. Aussi lui arrive-t-il, comme on va le voir, de laisser tomber de sa plume, avec les meilleures intentions du monde, des erreurs fâcheuses, quand il tente de mettre au point certains rapports de la morale avec la littérature.

Il vient de publier dans la *Revue hebdomadaire* (2 juin 1928) un article, pour nous extrêmement intéressant, sur *La responsabilité du romancier.* L'espace nous est aujourd'hui trop limité pour que nous en puissions faire l'analyse détaillée avec tout le soin qui conviendrait. Il y a là, sur le roman et les romanciers, sur la psychologie des lecteurs, sur différents points de contact de la morale avec l'art littéraire, des idées très justes, mélangées parfois à des suggestions bien défectueuses dont nous pourrons faire à loisir l'objet de quelque Causerie future. Pour le moment, tenons-nous-en strictement au « cas de conscience » que pose l'auteur dans les termes que voici :

« Le roman n'est rien s'il n'est pas l'étude de l'homme, et il perd toute raison d'exister s'il ne nous fait avancer dans la connaissance du cœur humain. Le romancier doit-il donc par scrupule altérer l'objet même de son étude et, pour qu'aucune âme ne soit troublée, doit-il falsifier la vie sur laquelle il se penche ?

Faut-il donc cesser d'écrire ? Même si nous sentons qu'écrire est notre vocation profonde ? Même si la création littéraire nous est aussi naturelle que de respirer, et si c'est notre vie même ? Peut-être quelque docteur détient-il le mot de l'énigme ; quelqu'un peut-être sait-il comment un romancier scrupuleux peut échapper à ce dilemme : ou altérer l'objet de son observation, cacher le réel, falsifier la vie — ou risquer de répandre le scandale et le trouble dans les âmes ? » (P. 12, 16).

D'un côté, donc, le droit du romancier à *tout dire,* et d'autre part, son devoir moral de *se taire* quand sa parole « risque de répandre le scandale et le trouble dans les âmes. »

On n'échappe à un dilemme qu'en brisant l'une ou l'autre de ses deux « cornes. » Or, M. F. Mauriac trouve la première — le droit à tout dire — trop solide, sacrée, intangible, pour oser y toucher. C'est donc sur la seconde — la responsabilité — que porte tout son effort d'atténuation, sinon d'anéantissement, ce qui est tout juste l'inverse de la solution exacte qu'appelle sa question.

Déjà, dans des considérations préliminaires, il avait opposé la *certitude* du droit du romancier, au *sentiment* de sa responsabilité morale, ce qui était par avance créer faussement une présomption favorable à la liberté du romancier, et diminuer en même temps la valeur du devoir antagoniste de la responsabilité.

Tout au contraire, le prétendu droit de tout dire, tout écrire, tout mettre à l'air, n'importe où, devant n'importe qui, n'est qu'un *sentiment,* une thèse d'orgueil sans preuve, l'opinion fausse d'un libéralisme littéraire qui entend ne dépendre d'aucune règle supérieure de moralité ; alors que la loi morale de la responsabilité est, elle, une *certitude* absolue, qui s'impose non seulement à la conscience chrétienne, mais aussi à tout incroyant de droite raison naturelle et de simple bon sens ; car, si la foi révélée a renforcé le principe de la fraternité humaine, elle ne l'a pas créé, et le devoir de ne pas faire de mal à son prochain oblige, sous des modalités accidentelles différentes sans doute, mais avec la même substantielle certitude, de par la loi naturelle, toute conscience humaine quelconque ici-bas. Il n'est donc pas vrai que « le terme de responsabilité ne saurait avoir la même signification pour un incroyant et un chrétien. » (P. 11).

M. Mauriac est des nôtres : nous ne voudrions point trop le désobliger. Nous lui demanderons tout de même la permission de sourire un peu de tout ce qu'il nous raconte de la vocation *irrésistible* du romancier, de l'*impossibilité* où se trouve l'écrivain de ne pas écrire quand l'envie lui en prend, de ce prurit de « création littéraire qui lui est *aussi naturelle que de respirer ?* » Exagérations et purs postulata qui sont là, vous l'entendez bien, pour renforcer la première « corne » du dilemme.

Vraiment, à qui fera-t-on croire qu'un romancier est à ce point victime de sa vocation qu'il n'est pas plus libre de n'écrire point, pas plus libre de se taire que le disque en mouvement d'un phonographe ou le haut-parleur de la téléphonie sans fil? Que parfois le besoin d'argent, de gloire, ou quelque autre passion « l'entraîne, » on sait cela, et tout le monde en convient. Mais de là à la négation absolue de sa liberté, de ce qui fait que, malgré tout, son acte est et demeure un acte *humain*, donc libre, il y a un abîme que ne combleront jamais les hyperboles de M. Mauriac.

Faut-il donc cesser d'écrire ? demande notre auteur ? Non, — mais il faut cesser d'écrire des saletés troublantes, puantes, qui n'ont aucun droit à être étalées en public, qui ont, si l'on peut dire, tout devoir de rester cachées, et ne doivent être présentées qu'à la catégorie de spécialistes dont c'est la profession d'entrer en contact avec elles.

Et là-dessus l'on nous donne une réédition de l'erreur grave qui est au fond de notre pauvre esthétique contemporaine. Nous l'avons déjà signalée et analysée de près à propos de Baudelaire (*Ami* du 26 juillet). L'art, dit-on, est le contact avec *tout le réel* de la vie humaine ; et c'est « falsifier la vie humaine » que de dissimuler, par scrupule de moralité, quelques-uns des très vilains traits qui la composent.

Aberration que tout cela ! L'art, expression du beau, ne s'accommode pas de toute « matière » quelconque, pas plus que les « mouches à miel » ne butinent sur toute « matière » quelconque. Il est d'autres mouches dont c'est la fonction de se poser... sur certaines matières qui n'ont ni le parfum de la fleur ni rien d'où l'abeille puisse tirer son miel.

En quoi, s'il vous plaît, y a-t-il « falsification de la vie » dans le fait de voiler des « pudenda » dont l'exhibition nue est prohibée par notre civilisation, qui certes n'est pas pour autant ignorante de tout ce qui constitue la vérité pratique de la vie humaine ?

Voilà, pensons-nous, suffisamment démolie la première corne du dilemme : le prétendu droit qu'aurait le romancier au double titre de sa vocation irrésistible et de la nature de l'art, de tout dire, de tout écrire. Avant de prendre au sérieux cette prétention, nous attendrons — longtemps — qu'on nous l'exhibe étayée sur des preuves un peu plus solides que les postulata complaisants dont se contentent, et pour cause, nos auteurs, inquiets malgré tout et quelque peu soucieux d'excuser les audaces scandaleuses de leur littérature outrageusement déshabillée.

Voici maintenant les procédés qu'on emploie pour ébranler l'autre partie du dilemme, la seconde « corne, » en ménageant des points de fuite à la responsabilité du romancier.

Et d'abord, nous dit-on, « qu'est-ce qu'un livre mauvais ? Comment le définir ? Mauvais pour X... il peut être bon pour Y... moralement indifférent pour Z... Limitée se trouve donc par là-même, douteuse tout au moins, et souvent pratiquement nulle, la responsabilité des auteurs. »

Confusion et erreur ! Le mal moral du péché *commis* est personnel, purement subjectif, c'est entendu ; mais son *occasion* est chose d'ordre externe, objectif. Quel que soit l'état interne de conscience de son lecteur, où il n'a rien à voir, l'auteur reste quand même responsable d'avoir objectivement posé un fait qui est à priori par lui-même *occasion de mal* pour autrui.

Que cette « occasion » de mal soit parfois légère, éloignée comme on dit en langue de théologie morale, et par là-même facilement excusable, c'est évident. Mais ce qui est évident encore, c'est qu'il est aussi des occasions prochaines de mal pratiquement inévitable, par exemple en matière de luxure, où la faiblesse expérimentale et universelle de la vertu humaine rend à priori souverainement périlleuse l'alimentation qu'apporte aux passions déréglées de la concupiscence l'exposition de scènes ou images particulièrement propres à l'exciter. Il se peut que l'enfant entre les mains duquel on met une arme chargée, n'en fasse aucun mauvais usage. Le misérable qui risque pareille aventure n'en est pas moins gravement responsable et coupable d'avoir par son fait posé une occasion de mal grave pour autrui. C'est le cas du romancier qui, sous prétexte de contact « artistique » de n'importe qui avec n'importe quelle « réalité » de vie humaine, met un revolver chargé d'immoralités explosives entre les mains des enfants que sont, par nature, ses lecteurs, en certains sujets « passionnels » où il n'est pas permis d'espérer qu'on puisse s'adresser à l'esprit sans éveiller les instincts voluptueux de la bête.

Assurément tous les livres mauvais ne le sont pas au même degré : d'où une échelle variable des responsabilités chez les auteurs, et des raisons qui peuvent excuser le risque de leurs audaces. Mais, sous ces variations qui, bien loin de l'atténuer, le confirment, le principe reste, de la culpabilité morale certaine de qui offre à son prochain une occasion de mal, qu'il a, de par la loi naturelle, l'absolu devoir d'éviter.

Autre subterfuge bizarre, inattendu :

« Entre toutes les apologies chrétiennes inventées depuis dix-huit siècles, il en est une dont les *Pensées* de Pascal demeurent la plus haute expression et qui met en lumière entre le cœur humain et les dogmes du christianisme une étonnante, une merveilleuse conformité. Il arrive ainsi que des romanciers, même dépourvus de toute croyance, un Proust, une Colette, par cela seul qu'ils nous introduisent dans les replis les plus secrets des cœurs, soudain nous en découvrent la divine origine, et la déchéance, et le rachat. Du point de vue chrétien, voilà peut-être ce qui permet d'absoudre les romanciers dont parfois les hardiesses scandalisent : c'est que, dans leur œuvre, ils assignent la première place à l'homme, — à l'homme qui porte partout sur son visage auguste, dans son corps, dans sa pensée, dans ses désirs, dans son amour, à la fois les stigmates du péché et l'empreinte ineffaçable de son Dieu. La plus souillée d'entre les créatures de nos romans ressemble malgré tout au voile de Véronique ; il appartient à l'artiste d'y rendre visible à tous les yeux cette Face exténuée.

...Notre objet, c'est de reproduire le réel ; mais au cœur du réel, que nous le voulions ou non, il est im-

possible, si nous sommes fidèles dans notre peinture, de ne pas découvrir la règle morale qui est le signe perpétuel que Dieu nous donne de sa présence. » (P. 25).

On croit rêver ! Les *Pensées* de Pascal, le voile de Véronique, la Sainte-Face, Dieu, dans les orgies de la débauche ! La luxure excusée, purifiée, transformée, élevée à la hauteur d'une nouvelle apologie chrétienne !! A ce compte-là, la littérature malpropre a beau jeu : le problème de la responsabilité ne se pose même plus ! Pensez donc ! Au lieu de faire besogne moralement répréhensible, le romancier obscène accomplit une œuvre excellente, puisqu'il y a toujours, qu'il le veuille ou non, la Sainte-Face, et Dieu, dans ses turpitudes, de quoi, évidemment le lecteur ne peut qu'être heureusement impressionné en faveur de la religion... et sans doute aussi en faveur... de la morale !

Comment M. Mauriac n'a-t-il pas aperçu la confusion, énorme, qu'il fait du tableau avec ses spectateurs, du fait avec les interprétations critiques dont il peut être l'objet, du péché dans le pécheur au moment où il pèche, avec ce qu'en pense son confesseur ou le pécheur lui-même repenti quand il le regarde à travers les larmes de sa contrition ? L'Eglise chante à propos du péché d'Adam : *O felix culpa quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem !* Est-ce pour elle une raison de l'approuver et de féliciter notre premier père de l'avoir commis ?

Pour la galerie, pour le philosophe, le théologien, l'apologiste, l'esthète chrétien, le mal moral a des « alentours, » des répercussions qui, à côté de ses conséquences fâcheuses, peuvent être objets de considérations excellentes : l'auteur du mal lui-même, après l'avoir détesté et réparé, peut y trouver matière à louer la miséricorde divine qui l'a assisté dans sa conversion. Mais personne, jusqu'à M. Mauriac, n'avait songé à faire bénéficier le mal lui-même de ces considérations « extrinsèques, » à atténuer la responsabilité du coupable en raison des commentaires variés, sévères ou indulgents, dont il peut être l'occasion dans des consciences étrangères.

Nous savons bien que la Face du Christ agonisant se détache, au jardin des Oliviers, sur le fond de nos iniquités ; mais nous ne concluons pas de là, comme fait M. Mauriac, que de ce contact ou de cette perspective nos fautes se trouvent en quoi que ce soit atténuées, encore moins excusées. Si le romancier au sens droit, honnête, chrétien, aperçoit, par contraste, « au cœur du réel la règle morale qui est le signe perpétuel que Dieu nous donne de sa présence, » cette règle morale, le pécheur, lui, ne la voit que pour l'outrager, et c'est en quoi précisément consiste sa faute, comme la faute du romancier est de lui fournir l'occasion de la commettre.

De guerre lasse, enfin, et pas bien sûr d'avoir découvert une décharge de tout repos pour la responsabilité du romancier dans les deux échappatoires qui précèdent, M. Mauriac en invente une troisième, la plus fausse et dangereuse de toutes. Citons encore :

« Mais peut-être conviendrait-il de donner aux écrivains trop inquiets du mal qu'ils peuvent faire une petite leçon d'humilité. Qu'ils se rassurent ! Ils atteignent avec leurs histoires beaucoup moins de monde qu'ils n'imaginent. S'ils croient que leurs ouvrages sont des poisons dangereux, ils peuvent se consoler en songeant au très petit nombre d'amateurs qui les respirent... Il existe contre le mal que peuvent répandre les écrivains un remède terriblement efficace, et ce remède, nous le connaissons tous : c'est l'oubli. » (P. 26).

Qu'ils se rassurent ! ?... Ils jettent du poison à la foule, mais il n'y aura qu'un petit nombre de victimes à l'absorber !... Le revolver n'a que six cartouches... Rassurez-vous : l'enfant auquel vous avez l'imprudence ou l'audace de le confier ne tuera que six personnes, ou peut être ne fera que se tuer lui-même !!...

Nous voulons croire que c'est un lapsus échappé à l'auteur embourbé dans une question qu'il n'était pas préparé à résoudre. Quelle singulière morale, ou plutôt quelle flagrante immoralité ! Le mal est réel mais il n'est pas si grand qu'on l'imaginait... Allons-y : et commettons-le tout de même puisqu'on peut « se rassurer, se consoler, » quand le nombre des victimes que l'on va faire n'est pas considérable. Commettons-le encore sans tant de scrupules de responsabilité, quand on a la perspective qu'après quelques ravages regrettables, le poison sera égaré, oublié, devenu inoffensif !!...

Nous avons affaire à un auteur chrétien : insister serait pénible, tant l'erreur ici est grosse, et élémentaire la règle absolue de morale, aussi bien purement naturelle que catholique, qui interdit absolument à priori de faire le mal, indépendament des considérations quantitatives, qui peuvent modifier sa gravité, mais jamais supprimer sa malice substantielle. La responsabilité du romancier reste entière, ne risquât-il d'occasionner que la perte d'une seule âme.

Concluons. Malgré les assauts de M. Mauriac, la seconde partie du dilemme, la seconde « corne, » reste solide, intacte, intangible ; la première ne résiste pas aux coups que nous lui avons portés... C'est toute la solution du problème. Le romancier, simplement honnête, engage gravement sa responsabilité devant Dieu et devant la droite raison naturelle, quand il sert au public une pâture malsaine.

Le lecteur aura compris qu'à une question tout à fait générale nous n'avions à donner qu'une solution doctrinale de principe. Nous n'ignorons pas les nuances d'interprétation que comporte son application pratique, susceptible de varier beaucoup suivant la complexité des circonstances et la diversité des cas. C'est toute une casuistique, où pour le moment nous n'avions pas à entrer.

Et disons, avant de finir, que la critique qu'il nous a fallu faire de certaines idées de M. F. Mauriac ne nous empêche point de rendre hommage, non pas seulement aux intentions chrétiennes que révèle son article, mais aussi au courage qu'il a

eu — et qui n'est pas commun — de poser nettement devant ses confrères en littérature le problème de la « responsabilité du romancier. »

III

L'Office central des Œuvres de Bienfaisance (175, boulevard St-Germain, Paris 6e) avait établi, en vue d'un Congrès international des œuvres catholiques qui devait se tenir à Strasbourg en septembre 1927, un *Rapport sur l'état présent de la Bienfaisance privée catholique en France.* Le Congrès a été ajourné. Le *Rapport* a été néanmoins publié sous les signatures du Vice-Président et du Directeur de l'Office. Nous y trouvons, au point de vue documentaire, des constatations et des chiffres qu'il nous paraît utile de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Il ne s'agit pas, dans ce rapport, d'une statistique complète de toutes les œuvres de bienfaisance. On n'entend mentionner que celles qui sont d'inspiration catholique, c'est-à-dire, non seulement celles qui se réclament expressément du titre catholique, mais une foule d'autres qui, malgré leur étiquette officielle de neutralité confessionnelle, sont, en fait, catholiques, en ce sens que la religion catholique y est respectée, protégée, librement pratiquée. On laisse de côté les œuvres proprement civiles, à but de pure philanthropie profane ou d'intérêts financiers.

Le lecteur comprend sans peine qu'une pareille statistique est nécessairement incomplète. Outre, en effet, qu'elle varie pour ainsi dire du jour au lendemain, il est, en dépit de toutes les enquêtes, un grand nombre de modestes « œuvres locales » qu'elle ne peut atteindre.

Est-ce un avantage ou un défaut ? Peut-être l'un et l'autre. En tout cas, c'est un fait, que leur souci d'originalité, d'indépendance, de distinction, quelquefois d'opposition concurrente aux autres, donne souvent aux œuvres nouvellement fondées un caractère accentué de « particularisme » qui, s'il multiplie davantage les objets matériels de la charité, rend par contre plus difficilement réalisable la puissance qu'elle tire des faisceaux concordants d'une forte unité, et plus malaisée aussi la centralisation des connaissances et renseignements que réclame le travail d'une statistique générale. C'est à ce travail que s'applique l'*Office central des Œuvres*, sans certitude toutefois, jusqu'à présent du moins, d'y pouvoir entièrement réussir. La documentation, cependant, qu'il a pu établir, et que nous allons lui emprunter, n'en constitue pas moins, dans son ensemble, un superbe monument à la gloire de la bienfaisance catholique dans notre France contemporaine.

Culte et propagande religieuse. — Ce sont les œuvres proprement paroissiales, ayant pour objets : le culte, les écoles libres, la charité locale. Elles sont innombrables. Notons seulement qu'à Paris l'on compte actuellement (1926) 83 paroisses, 102 dans la banlieue et 85 chapelles de secours.

C'est aussi la propagande paroissiale qui procure leur ressources aux grands organismes de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, des œuvres de St-François de Sales, des Campagnes, de N.-D. du Salut, du Franc de la presse, etc. C'est elle qui soutient, entre autres, la Fédération nationale catholique du général de Castelnau, qui compte aujourd'hui, bien que fondée seulement en 1924, 2 millions et demi d'adhérents ; la Société antiesclavagiste du cardinal Lavigerie ; et en général, l'action si féconde de nos légions de Missionnaires à l'étranger.

A propos de missions, on relève en France 36 congrégations d'hommes et 67 congrégations de femmes ayant des missionnaires dans tous les pays du monde, au nombre global de 27.500 Citons seulement les Instituts les plus notoires : PP. des Missions étrangères, PP. du Saint-Esprit, Jésuites, Dominicains, Maristes, Assomptionistes, Franciscains, Lazaristes, Picpuciens, Capucins, Oblats de Marie, PP. Blancs d'Afrique, Frères des écoles chrétiennes, Filles de la Charité de St-Vincent de Paul, Sœurs de Saint-Paul de Chartres, Petites-Sœurs des Pauvres, Franciscaines de Marie, Sœurs du Bon Pasteur, Sœurs de Saint-Joseph, etc., etc.

Fondations et Legs. — Les lois du 1er juillet 1901 sur les Associations et du 30 mai 1916 sur les Œuvres de guerre régissent actuellement toutes nos institutions de bienfaisance. Seules ont le droit de recevoir des dons et legs entre vifs ou testamentaires celles qui sont reconnues *d'utilité publique*. Or, le nombre des Associations catholiques gratifiées de cette précieuse reconnaissance a beaucoup augmenté en ces derniers temps : il est présentement de 108 à Paris, de 208 dans les départements.

Qu'on n'oublie pas, non plus, la générosité des catholiques à l'endroit des œuvres civiles d'assistance et autres. C'est par centaines que l'on devrait nommer les bienfaiteurs catholiques de l'Institut de France, des bureaux de Bienfaisance, des préfectures, de la Ville de Paris, des Œuvres d'assistances aux aveugles, aux civils ou militaires, aux soldats mutilés, aux pupilles de la Nation, par exemple : les fondations Boucicaut (hôpital), Pasteur (Institut et hôpital), Carnot, Georges-Picot, Montebello, Etienne Lamy et Cognacq. (familles nombreuses), les prix Montyon (vertu et dévouement), etc.

Offices, Sociétés d'études et de propagande. — Il existe actuellement en France 14 Offices centraux, analogues à l'*Office central de Paris*, dont il peut être utile de rappeler les plus récents travaux de statistique et de propagande : *Paris charitable, Recueil des Sociétés reconnues d'utilité publique. Manuel des placements d'enfants, malades et vieillards.* On nous demande souvent des renseignements sur les œuvres charitables de Paris auxquelles on peut s'adresser, en des circonstances très variées. On pourrait trouver dans *Paris charitable* toutes les références et indications nécessaires.

Notons parmi les grandes Sociétés qui répondent à la présente rubrique : la Société des études pratiques d'économie sociale fondée en 1856 par Fré-

déric Le Play ; la Société d'encouragement au bien ; l'Académie d'éducation et d'entr'aide sociale avec ses 6 sections et ses Manuels de vie pratique ; le Secrétariat social de Paris et ses 30 filiales de province ; l'Association catholique de la jeunesse française avec 150.000 adhérents, 4.000 groupes, 70 unions, 77 journaux ; le Bureau d'informations religieuses et sociales ; la célèbre « Action populaire, » créée à Reims en 1894, tranférée à Vanves, et dont nul n'ignore les richesses documentaires et les rayonnantes influences, grâce à ses beaux travaux techniques aux « éditions Spes » ; la Société d'éducation et d'enseignement du colonel Keller ; la Société bibliographique ; les Equipes sociales, composées de 250 bataillons d'étudiants, jeunes gens et jeunes filles, faisant depuis 1920 des conférences éducatives, morales et populaires ; les Semaines sociales fondées à Lyon en 1904 ; les Semaines de presse catholique, etc.

Aide sociale. – Deux catégories : les groupements professionnels de catholiques que rapprochent les mêmes intérêts, et les groupements « féminins » qu'inspirent les sollicitudes qui sont particulièrement celles des femmes et des jeunes filles.

A la première catégorie appartiennent : les Unions sociales d'étudiants, d'instituteurs privés, d'ingénieurs, d'employés (de banque, d'assurances, de la nouveauté), de professeurs, de comptables, de métallurgistes, d'agriculteurs, de médecins, d'artistes, de cheminots (plus de 100.000 adhérents), du personnel du service de Santé, des P. T. T. ; l'Union des Associations ouvrières catholiques, les Amicales d'écoles libres, les deux Fédérations d'étudiants et d'étudiantes catholiques, les Publicistes chrétiens, la Confédération des Travailleurs chrétiens (145.000 membres en 550 syndicats, non compris 200 groupes en Alsace et en Lorraine) ; le Syndicat des employés de commerce et d'industrie (74 sections, 15.000 membres dans Paris et la banlieue) ; le Centre catholique, organisme patronal tout nouveau, qui groupe déjà plus de 6.000 chefs d'établissements à Paris.

Dans la seconde catégorie il faut surtout mentionner : l'Association catholique pour la protection de la jeune fille (plus de 104 comités) ; la Ligue patriotique des Françaises comptant plus de 850.000 adhérentes dans tous les diocèses ; la Ligue catholique des femmes de France, siégeant à Lyon, avec 400.000 membres ; l'Association féminine pour l'étude et l'action sociales ; l'Union féminine civique et sociale ; l'Action sociale de la femme ; le Bureau international d'études et d'informations féminines, patronné par l'Action populaire ; l'Office de renseignements pour les carrières féminines ; l'Union noëlliste ; les Œuvres diocésaines de Midi et leurs 25 permanences pour les ouvrières ; l'Ecole normale sociale, qui prépare des jeunes filles et des femmes du monde à la direction d'œuvres féminines.

A ces deux catégories de groupements il faut joindre encore : l'Aide sociale agricole, la Ligue pour le relèvement des industries rurales, la Ligue du coin de terre et du foyer, fondée par l'abbé Lemire, comprenant 72 sociétés créatrices de 52.400 jardins ouvriers dont profitent 200.000 enfants ; les Caisses rurales et ouvrières de Fran e siégeant à Nantes et réparties en 2.200 affiliées ; l'Ecole d'éducation familiale de l'abbé Viollet ; la Plus grande famille et ses 15 sections départementales ; la Ligue pour la vie ; la Ligue fraternelle des Enfants de France et ses 11 comités de province ; l'Union populaire catholique due à Mgr de Gibergues ; les Associations paroissiales de Pères de famille, formant plus de 1000 groupes à l'heure actuelle ; la Ligue des familles nombreuses ; les Mères françaises ; les Caisses de compensation des allocations familiales, — nouveauté très bien accueillie, — au nombre de 210 comprenant 16 000 employeurs et 1.420.000 salariés, et dont les patrons chrétiens se sont montrés les plus ardents propagateurs ; la Fédération des Sociétés antipornographiques ; l'Association catholique des Œuvres de protection de la jeune fille ; la Société pour la répression de la traite des blanches, avec son importante section connue sous le nom d'Œuvre des Gares ; la Société d'action contre la licence dans les rues et les lieux publics.

Œuvres générales d'assistance. — Vient en tête du palmarès la multitude des œuvres d'assistance, sous mille formes différentes, dues dans le monde entier aux Sœurs de S. Vincent de Paul. Leur compagnie compte aujourd'hui 38.000 Sœurs, dont 8.230 en France. Elles dirigent à Paris et en province 783 établissements, dont 235 hôpitaux, 88 crèches, 22 orphelinats de garçons, 293 orphelinats de filles, 3 maisons de sourds-muets, 4 préventoriums, 10 maisons de retraite de vieillards. Beaucoup d'autres congrégations de religieuses, qu'il serait trop long d'énumérer ici, partagent largement avec les Sœurs de S. Vincent de Paul le mérite et la gloire d'une foule d'œuvres charitables d'assistance infiniment variées.

Notons encore, dans le même ordre d'idées, la très vieille (fondée en 1780, reconstituée en 1901) Société philanthropique présidée par le marquis de Vogüé (dispensaires, fourneaux, asiles de nuit, habitations à bon marché, pensions, secours de vêtements et loyers) ; l'Œuvre de la Miséricorde pour les pauvres cachés de la Ville de Paris ; la Société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée par Ozanam, avec 340 « conférences » distribuant environ 1.500.000 francs par an à 6.600 familles, rien que pour Paris ; dans le monde entier elle compte 14.000 conférences, dont 1.300 en France, composées au total de 180.000 membres (17.000 Français) et visite 250.000 familles pauvres dont 30.000 en France ; son budget global annuel était de 16 millions en 1914. La France y est comprise actuellement pour 4.300.000 francs.

N'oublions pas le concours précieux qu'apporte au zèle paroissial des curés l'Association des Dames de Charité, dite aussi des Pauvres malades, fondée par S. Vincent de Paul sous le nom de Confrérie de la Charité en 1617 et rétablie par les

Pères Lazaristes en 1840. Une autre légion féminine, la Société des Amis des pauvres, mérite aussi d'être mise à l'honneur.

Et pour clore cette série, très incomplète, mentionnons les belles œuvres très modernes d'assistance, d'hygiène et d'éducation sociale dues à l'initiative de Mlle Chaptal, à Plaisance, et de l'abbé Viollet, au Moulin-Vert.

Œuvres spéciales d'assistance. — Pour l'assistance aux mères et aux nourrissons 375 œuvres parisiennes de puériculture, dont les principales sont : la Charité maternelle (109 sections), la Mutualité maternelle (104 sections), et la Société protectrice de l'enfance. En outre, à Paris : 2 maternités, 5 asiles du premier âge, 300 consultations de nourrissons, 142 crèches, 510 écoles maternelles, garderies et jardins d'enfants.

Pour la protection des enfants, orphelins délaissés ou indigents : 34 œuvres d'adoption, d'asiles et de patronages ; 113 orphelinats à Paris, et 315 en province desservis par les Filles de la Charité ; bien d'autres établissements laïques-catholiques, ou congréganistes, parmi lesquels on peut noter à part l'œuvre de l'Adoption, qui a recueilli et sauvé plus de 16.000 enfants, les Petites filles pauvres, la Société des Orphelinats agricoles, l'Adoption familiale des Orphelins de la mer, l'Orphelinat horticole Saint-Philippe, dépendant de la fondation Galliéra, 42 dispensaires, 4 hôpitaux et 5 maisons de convalescence pour enfants.

Colonies de vacances. — Sur 533 Œuvres recensées à Paris en 1926, les deux tiers sont catholiques. L'Union nationale des colonies de vacances et du grand air comprend à elle seule 470 œuvres affiliées, dépendantes des patronages catholiques des deux sexes de la France entière. Parmi les grandes institutions de colonies notons l'Association Ozanam, filiale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; l'Œuvre des Bonnes vacances, filiale de l'Œuvre générale des patronages catholiques de jeunes filles, les Colonies de vacances de la Croix-Rouge.

Patronages, Cercles, Maisons de famille. — Dans la Seine, 262 patronages paroissiaux de garçons, 310 patronages paroissiaux de filles, soit 572 sur 833 connus, c'est-à-dire à peu près deux tiers aux catholiques. Il faut mentionner à part : la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (fondée par le Docteur Michaud) avec ses 55 unions régionales, 2.300 sociétés et plus de 300.000 membres ; la Fédération nationale des Scouts de France et ses 350 troupes réparties dans 60 diocèses de France, représentant un effectif de 15.000 Français sur 500.000 Scouts catholiques dans le monde entier.

Rentrent encore sous cette rubrique : 100 Cercles et Maisons de famille, parmi lesquelles il faut citer les Ruches parisiennes ; l'Œuvre de Notre-Dame-de-Bonne-Garde ; l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers (au nombre de 400) fondée par Albert de Mun en 1872 ; les 3 maisons de l'Hospitalité de nuit ; le Cercle catholique des étudiants de Luxembourg ; le Foyer international des étudiants catholiques ; la Conférence Laënnec pour étudiants en médecine ; la Conférence Olivaint pour étudiants en droit ; les Cercles Montalembert, des Francs-Bourgeois, etc.

On doit à l'abbé de Maistre 60 restaurants féminins très appréciés d'une nombreuse clientèle d'ouvrières et d'employées de bonne tenue. Très fréquentés aussi les Réchauds de midinettes et les Restaurants des Sections des Œuvres diocésaines de Midi.

Apprentis, Enseignement professionnel. — Parmi les 50 institutions de cette catégorie connues dans la Seine il faut signaler à part, chez les catholiques, le Bureau diocésain d'orientation et d'enseignement professionnels ; le Comité d'apprentissage fondé en 1911 par M. Houdart ; la Commission de l'apprentissage de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; la Société des Amis de l'enfance pour l'éducation des garçons pauvres de la Ville de Paris. Pour l'enseignement professionnel les efforts sont concentrés dans les Syndicats professionnels féminins, dits des Capucines, et leurs 23 sections ; les Syndicats féminins de l'Abbaye et leurs 62 sections, non compris leurs 50 Syndicats affiliés en France ; l'Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, fondée par l'abbé Roussel en 1866.

Des écoles ménagères et œuvres du trousseau sont répandues dans la plupart de nos établissements congréganistes ou laïques-catholiques destinées à des jeunes filles.

Placement. — Beaucoup d'Œuvres catholiques s'occupent accessoirement d'aider leur clientèle à trouver du travail. Désignons en particulier : le Syndicat du commerce et de l'industrie (hommes) ; les Syndicats professionnels féminins ; la Solidarité catholique ; la Maison et le Travail aux champs ; l'Office central des œuvres ; les Patronnes chrétiennes ; les Syndicats des Agriculteurs de France ; l'Office de placement des anciens élèves de l'enseignement libre.

Bibliothèques populaires. — Les catholiques soutiennent avec succès : l'Œuvre des bibliothèques catholiques, datant de 1861 ; la Société bibliographique dont la vaste propagande est fort bienfaisante en répandant par ses bibliothèques circulantes et populaires plus de 45.000 volumes, habilement choisis en série de 25, à travers la France ; l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, fondée par Mgr de Ségur en 1857 ; l'Œuvre des Campagnes avec ses bibliothèques paroissiales et sacerdotales ; l'Association d'Hulst (pour le clergé) ; le Livre du marin ; la Presse pour tous ; le Franc de la Presse.

Relèvement. — Parmi les 50 Œuvres de relèvement connues à Paris, visant à réhabiliter l'homme ou la femme détenus ou libérés, beaucoup sont sous les auspices de directions catholiques. Il faut signaler ici les nombreux Refuges pour filles repenties, dans nos départements, dont 34 sont dirigés par l'importante Congrégation de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur d'Angers, et 18 par la Congrégation de Notre-Dame de

la Charité du Refuge ; la Société de patronage des jeunes détenus et libérés ; la Société de protection de l'enfance abandonnée ou coupable ; la Société générale des prisons ; la Protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative ; le Patronage de l'enfance et de l'adolescence et la Tutélaire.

Visite et assistance des malades. — 250 institutions poursuivent ce but à Paris, les catholiques au premier rang. A remarquer surtout : les Œuvres des pauvres malades (1617) ; des Malades des faubourgs, (1848) ; de la Visite des malades dans les hôpitaux. Mentionnons spécialement les 71 maisons de Religieuses garde-malades, bénies du peuple dans tous les quartiers : Petites Sœurs de l'Assomption ; Sœurs de Niederbronn ; Sœurs aveugles de Saint-Paul ; Franciscaines ; Auxiliatrices ; Dominicaines ; Augustines hospitalières (de Sainte-Marie, de Bon-Secours de l'Espérance, d'Angers, de Cluny, de Saint-Thomas de Villeneuve, du Saint-Sauveur, de Saint-Charles, de Jésus au Temple, de la Miséricorde, de l'Enfant-Jésus, etc.).

Tuberculose, cancer, alcoolisme. — Les Parisiens mettent au service des tuberculeux 288 institutions, au service des cancéreux, 28. Un grand nombre est dirigé par les catholiques. Retenons : l'Œuvre de Villepinte pour jeunes filles ; celle des Tuberculeux adultes ; l'Association française anti-tuberculeuse ; l'Œuvre des Sanatoriums populaires de Paris ; l'Œuvre des enfants tuberculeux d'Ormesson ; les Petits lits blancs ; les Fondations et dispensaires anti-tuberculeux des Sociétés de la Croix-Rouge, le Sanatorium du Clergé de France.

L'alcoolisme est surtout combattu par la Ligue nationale contre l'alcoolisme, fondée en 1872 et reconstituée par l'économiste chrétien Cheysson en 1905 (1500 sections) dans toute la France ; 2 autres Ligues sont catholiques : la Croix-Blanche à Paris ; la Croix-d'Or à Bourges.

Hôpitaux. — Sur 55 hôpitaux privés à Paris, (dont 8 pour enfants et 47 pour adultes) 20 sont confiés à des Sœurs, fondés et entretenus par les catholiques. Les plus notoires sont : les Dames du Calvaire (pour les cancéreux), Saint-Joseph, Saint-Jacques, Saint-Michel, Bon-Secours, Pasteur, Gonin, Péan, Perpétuel-Secours, Saint-François.

Infirmes et incurables. — 6 institutions catholiques pour infirmes, dont l'Asile des jeunes garçons infirmes et pauvres des Frères de Saint-Jean-de-Dieu ; l'Asile Mathilde (filles) ; l'Asile Sainte-Germaine (petites incurables) ; 1 Asile de sourdes-muettes, 1 pour aliénés, 6 pour aveugles dont l'Hospice des Quinze-Vingts ; l'Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles ; les Jeunes filles aveugles de Saint-Paul ; les Amis des soldats aveugles.

Habitations à bon marché. Jardins ouvriers. — Paris possédait, en 1926, 115 Sociétés d'habitations à bon marché et 305 maisons construites. La bienfaisance catholique a pris part la première, dès 1889, à ce service social d'intérêt primordial : 12 maisons appartiennent à la Société philanthropique, 14 à la Société des logements économiques pour familles nombreuses, 6 au Progrès, 15 à la Fondation Lebaudy, 12 pavillons à la cité-jardin de la Fondation Ozanam, 4 à la Société des logements de Plaisance, 5 à la Société des logements d'ouvrières et employées isolées. Toutes sont d'inspiration et de direction catholiques.

Il en est de même de l'Amélioration du logement ouvrier et de ses 16 sections, de la Société des jardins ouvriers de Paris et banlieue, fondée par la Ligue du Coin de terre et du foyer, qui comprend 25 groupes et 4.130 jardins, assistant 25.000 personnes ; enfin l'Œuvre des Jardins ouvriers de la Société de Saint-Vincent-de-Paul avec 5 groupements et 445 jardins.

Ajoutons que les Parisiens disposent de 100 « maisons de repos » et de convalescence pour les deux sexes, dépendant d'Œuvres diverses, et dans ce nombre les catholiques en dirigent 65.

Militaires et marins. Victimes de la guerre. — Voilà la reine des Œuvres militaires : la Croix-Rouge française, comprenant trois Sociétés unies et rattachées au service de santé des armées : la Société de secours aux blessés militaires (1864), les Dames françaises (1879) et l'Union des femmes de France (1881).

Le nombre des établissements qu'administrent ces trois Sociétés est trop considérable pour qu'il soit possible d'en donner ici la nomenclature. Enumérons cependant en quelques lignes les Fondations de la doyenne, la Société de secours aux blessés militaires : 1 hôpital-école, 85 dispensaires-écoles, 130 dispensaires généraux, 53 dispensaires antituberculeux, 5 maisons de convalescence, 1 hôpital antituberculeux, 4 sanatoriums, 4 préventoriums, 3 aériums, 2 maternités, 41 foyers du soldat, 13 colonies de vacances.

220 institutions au total sont consacrées aux victimes de la guerre (blessés, réformés, mutilés, veuves, orphelins). Presque toutes bénéficient des largesses des catholiques dans la plus patriotique des unions sacrées. Leurs préférées, créées par eux, sont : les Bons-Enfants ; l'Association d'aide aux veuves des militaires de la Grande Guerre, qui depuis 1915 a donné plus de 32 millions aux victimes de la guerre ; la Fondation de la Victoire, que préside le maréchal Foch ; la Société d'assistance mutuelle aux veuves de la guerre ; la Protection des familles des morts pour la Patrie ; l'Assistance aux mutilés ; l'Union des mères affligées.

Hospices pour la vieillesse. — 55 établissements catholiques, dirigés par des Religieuses, sur 82 servant à Paris d'asiles et d'hospices de vieillards. Les plus connus sont : Notre-Dame de Bon-Secours ; Sainte-Anne ; Marie-Thérèse (pour prêtres âgés ou infirmes) ; Galliéra ; Greffulhe ; enfin les Petites-Sœurs des Pauvres, l'une des plus touchantes créations de la charité chrétienne : au nombre de 5.800 ces religieuses, si aimées et si respectées, dirigent 8 maisons à Paris et 103 en province, dans lesquelles elles abritent près de 20.000 vieillards.